

« L'Entre-Guillemets »

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC



Fossambault-sur-le-lac • octobre 2015 • Volume 29, Terme 10

UNE NOUVELLE PAGE D'HISTOIRE À FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC • PAGES 6-16-17
STRATÉGIE D'ÉCONOMIE DE L'EAU POTABLE • PAGE 10
COLLECTE DES FEUILLES D'AUTOMNE • PAGE 13
ACTIVITÉS DE LOISIRS • PAGES 19-20



Fossambault
SUR-LE-LAC

Site Internet | www.fossambault-sur-le-lac.com

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL



Jean Laliberté
Maire de
Fossambault-sur-le-Lac



Pierre Hallé
District #1
Urbanisme
Culture
Corp. Chapelle Saint-
Joseph-du-Lac
Comité culturel MRC J.-C.
Patrimoine



Jim O'Brien
District #2
Aménagement des
infrastructures de loisirs
Sécurité municipale
Gestion des plages municipales
Travaux publics
Gestion des matières
résiduelles



Michael Tuppert
District #3
Loisirs
Maire suppléant 2016



Héliane Thibault
District #4
Ressources humaines
Communications
Mairesse suppléante 2017



Jean Perron
District #5
Administration
financière
Maire suppléant 2015



Marcel Gaumond
District #6
Bibliothèque
Famille
Corporation du bassin
de la J.-C. (CBJC)

« L'ENTRE-GUILLEMETS »

COMITÉ DE TRAVAIL

Stéphanie Langlois,
responsable des
loisirs, culture et
vie communautaire

Céline Gilbert,
secrétaire de direction
et greffière adjointe

Jacques Arsenault,
directeur général,
trésorier et greffier

Jean Laliberté,
maire

Héliane Thibault,
conseillère municipale

CONCEPTION
GRAPHIQUE,
MONTAGE ET
IMPRESSION
Graphica impression

DÉPÔTS LÉGAUX
Bibliothèque nationale
du Québec
Bibliothèque et Archives
Canada
ISSN 1927-4602,
ISSN 1927-4629

TIRAGE
1 000 exemplaires

À noter que le genre masculin
est utilisé dans ce
document dans le but d'alléger le texte.



Recevez dans votre courriel les alertes et
avis importants concernant la municipalité

Abonnez-vous!

www.fossambault-sur-le-lac.com

**RETOUR À L'HORAIRE RÉGULIER
À L'HÔTEL DE VILLE
FERMÉ
LES VENDREDIS PM.**



Fossambault
SUR LE LAC

Site Internet | www.fossambault-sur-le-lac.com

PROCHAINE PARUTION

10 novembre 2015

Date de tombée : 23 octobre 2015



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Le lundi 31 août dernier, un incendie dévastait le chalet du Club nautique du lac St-Joseph sis au 6200, route de Fossambault. Cet événement n'était pas sans rappeler des souvenirs à plusieurs citoyens car en 1958, un feu détruisait la demeure Wiggs, lieu de réunion du conseil d'administration. Les dirigeants de cette époque se sont relevés les manches et ont reconstruit l'édifice qui a servi, jusqu'à lundi, de lieu de rassemblement pour les camps d'été.

Cinquante-sept (57) ans de souvenirs tangibles tels que trophées, photos et marques d'affiliation à une communauté viennent de partir en fumée. Heureusement, il demeure en nos têtes des souvenirs que nul événement ne peut annihiler.

Le conseil municipal est conscient de la perte que subit le Club nautique et de l'impact sur les jeunes participants aux activités estivales offertes par l'organisme sans but lucratif. Dans une démarche d'aide aux familles, la Ville assumait les coûts d'assurance du bâtiment. Ainsi, lorsque la compagnie d'assurance aura établi les sommes compensatrices pour la perte de l'édifice, nous les remettrons au conseil d'administration du club. Nous savons, de bonnes sources, que ce dernier envisage une reconstruction afin de recevoir les jeunes à la prochaine période estivale. Nous serons solidaires dans la mesure de nos capacités et dans les démarches permettant aux jeunes de vivre d'autres étés pleins de souvenirs heureux. Déjà, nous avons accepté le prêt de lieux municipaux pour la tenue d'événements à déterminer et à venir. Nous mettons également nos archives à leur disposition et s'il y a lieu, nos services techniques à titre de consultants.

Vous trouverez, en pages centrales, quelques photos prises sur les lieux le 31 août 2015.

POPOTE ET MULTI-SERVICES

Le 30 septembre dernier, le comité organisateur de la Popote et Multi-Services qui dessert nos personnes dans le besoin a fêté son 30^e Anniversaire à la salle des Chevaliers de Colomb de Loretteville en présence des membres fondateurs et de l'ensemble des bénévoles qui dispensent des services.

Merci à tous ces bénévoles qui assurent les besoins de notre communauté et de celles avoisinantes!

DÉPART D'UNE MEMBRE DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

Le 11 septembre dernier, madame Lucie Mainguy quittait ses fonctions après plus de 22 ans de loyaux services pour une retraite bien méritée. Plusieurs d'entre vous ont eu le plaisir de la côtoyer. Sachez que nous perdons une employée qui avait la Ville de Fossambault-sur-le-Lac tatouée sur le cœur.

Au nom des citoyens, des membres du conseil municipal et en mon nom, agréez, Madame Lucie, nos sincères remerciements pour votre dévouement et la rigueur mise à accomplir les tâches qui vous étaient dévolues. Que les projets de vie que vous envisagez soient empreints de réussite.

Le maire,

Jean Laliberté



RÉSUMÉ DES SÉANCES DU CONSEIL

RÉSUMÉ DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 6 OCTOBRE 2015

Résolution 153-10-2015

Adoption des comptes à payer au 30 septembre 2015

Résolution 154-10-2015

Autorisation de paiement / Décompte progressif #1 / Remplacement d'un regard pluvial et de l'émissaire pluvial au 6127, route de Fossambault / Excavation ETR Inc.

Résolution 155-10-2015

Acceptation des demandes de permis déposées en vertu du Règlement sur les PIIA

Résolution 156-10-2015

Demande de dérogation mineure concernant le lot numéro 4 744 417, 9, 7e Rue

Résolution 157-10-2015

Affectation de poste – Technicienne en administration

Résolution 158-10-2015

Affectation de poste – Secrétaire

Résolution 159-10-2015

Autorisation de signature / Départ à la retraite

Résolution 160-10-2015

Attestation / Programmation des travaux révisée / Programme de la Taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) 2014-2018

Résolution 161-10-2015

Octroi de contrat / Réalisation d'essais à la fumée / Veolia ES Canada services industriels inc.

Résolution 162-10-2015

Octroi de contrat / Inspection télévisée de branchements de service d'égout domestique / Plomberie solutions tc

Résolution 163-10-2015

Aliénation des lots 4 743 445, 4 745 807, 4 745 811 et 4 745 813, autrefois nommés rue des Bruants et rue de l'Épervier

CHANGEMENT D'HEURE

Le passage à l'heure normale (ou heure d'hiver) au Québec aura lieu cet automne dans la nuit de samedi à dimanche, du 31 octobre au 1^{er} novembre 2015 à 2 h du matin. Il nous faudra donc reculer l'heure.

Pourquoi change-t-on l'heure?

C'est en 1918, pendant la Première Guerre mondiale, que la Chambre des Communes du Canada adopta la *Loi concernant l'utilisation de la lumière du jour* dans le but d'économiser l'électricité et de maximiser l'utilisation de la période d'ensoleillement. Puis, en 2006, le Canada a adopté la *Loi sur le temps légal* visant à normaliser l'heure entre le Canada et les États-Unis qui venaient d'adopter l'*Energy Policy Act of 2005* ayant pour but l'économie d'énergie dans une optique environnementale.

Donc, depuis 2007, la période d'application de l'heure avancée est plus longue de 4 ou 5 semaines puisque nous avançons maintenant l'heure le deuxième dimanche de mars (au lieu du premier dimanche d'avril) et que nous revenons à l'heure normale le premier dimanche de novembre (au lieu du dernier dimanche d'octobre).



Mot du **DIRECTEUR GÉNÉRAL**



DÉPART À LA RETRAITE DE MADAME LUCIE MAINGUY

Comme vous l'a mentionné monsieur le maire, madame Lucie Mainguy, technicienne comptable, a pris sa retraite le 11 septembre dernier. J'aimerais, au nom de tous les employés et en mon nom personnel, remercier également madame Mainguy pour la qualité et l'éthique de travail démontrés au cours des années passées dans notre organisation.

J'ai eu l'occasion de côtoyer madame Mainguy au cours des cinq dernières années et j'ai particulièrement apprécié le professionnalisme avec lequel elle a toujours agi. Je lui souhaite la santé et la meilleure des chances dans la poursuite de ses objectifs personnels!

NOMINATIONS

En raison du départ de madame Mainguy, nous avons procédé à des changements dans notre organisation et modifié certaines descriptions de tâches. Nous sommes donc heureux de vous faire part des nominations suivantes :

- Madame Renée Deslauriers occupera dorénavant le poste de technicienne en administration. Elle s'occupera entre autres de la taxation, de la paie, des comptes recevables, en plus d'effectuer d'autres tâches au niveau de la comptabilité.
- Madame Linda Déchène qui occupait le poste de secrétaire-réceptionniste remplacera dorénavant madame Deslauriers à titre de secrétaire au Service de l'urbanisme et de l'environnement.

La dotation du poste de secrétaire-réceptionniste, présentement vacant, est actuellement en cours.

Je profite de l'occasion pour souhaiter la meilleure des chances à mesdames Deslauriers et Déchène dans leurs nouvelles fonctions respectives!

APPLICATION DE LA RÉGLEMENTATION MUNICIPALE EN TOUTES SAISONS

Certaines personnes ont eu la « surprise » de recevoir des contraventions pour des accrocs à la réglementation municipale alors qu'elles pensaient que Gardium, notre agence de sécurité, avait terminé son mandat estival. Il est bon de rappeler que la durée du mandat de Gardium peut être prolongée à notre guise selon nos besoins. Comme on le sait, le beau temps s'est prolongé en septembre et c'est pourquoi nous avons modifié la durée de leur mandat.

De plus, la réglementation municipale est applicable à l'année. Nos inspecteurs, de même que les agents de la Sûreté du Québec, ont les mêmes pouvoirs que Gardium, c'est-à-dire qu'ils peuvent émettre des contraventions lorsque la réglementation municipale n'est pas respectée et ce, en tout temps.

RÉALISATION D'ESSAIS À LA FUMÉE

Nos différents travaux dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) se poursuivent. Nous en sommes rendus à l'étape de l'inspection télévisée des branchements de service d'égout domestique. Réalisés en parallèle avec les travaux de captage dont je vous ai entretenu dans la dernière édition de L'Entre-Guillemets, ces ouvrages consisteront à enregistrer, sur vidéo, les branchements de service situés dans les résidences pour lesquels les essais de captage (fumée, examen et autres) n'auront pas été satisfaisants. Nous prendrons rendez-vous au préalable avec les personnes concernées et les visites auront lieu principalement les fins de semaine.

INSCRIPTIONS AUX ALERTES INTERNET

Comme vous le savez, nous offrons, par courriel, un service d'alertes aux citoyens lorsque certaines situations urgentes se présentent ou encore lorsque nous avons de l'information jugée prioritaire à transmettre à la population. À titre d'exemple, j'aimerais citer le dernier nettoyage du système d'égout de la Ville. Les gens abonnés à ce service ont reçu l'information par courriel et ont ainsi pu prendre les précautions nécessaires à ce genre d'exercice. Si vous n'êtes pas encore abonné au service, nous vous invitons à le faire en vous rendant sur le site Internet de la Ville. Un seul clic à l'endroit approprié et vous êtes abonné!

FÊTE DE L'HALLOWEEN

La fête de l'Halloween approche à grand pas. Nous vous demandons votre habituelle collaboration et votre diligence sur les routes afin que les enfants puissent circuler en toute sécurité.

Bon automne!

Le directeur général,

Jacques Arsenault

Mot de la **CONSEILLÈRE**

Une nouvelle page d'histoire à Fossambault-sur-le-Lac



Il y a de ces institutions au cœur de notre ville qui font partie intégrante de notre histoire. Le 31 août 2015, une autre page d'histoire s'est écrite pour le Club nautique du Lac St-Joseph (CNLSJ) situé sur la route de Fossambault.

Pour une seconde fois, depuis sa création en 1895, le Club a été ravagé par les flammes. Animés d'un grand désir de reconstruire afin d'accueillir à nouveau les jeunes en 2016, les bénévoles formant le conseil d'administration (CA) du Club nautique se sont mobilisés très rapidement pour prendre en main la situation car, au-delà du bâtiment, il ne faut pas oublier que le CNLSJ est un milieu de vie riche d'expériences vécues, et ce, de génération en génération.



Ainsi, année après année, le Club accueille des jeunes qui deviennent copains et copines d'été... puis, de grands amis. Au fil des ans, ces jeunes sont devenus parents, puis grands-parents et aujourd'hui le Club accueille, parmi sa clientèle, cette nouvelle génération de jeunes! Je salue donc le travail du conseil d'administration désireux de maintenir la tradition de cette institution et de consacrer toute leur énergie pour la réouverture de ses portes à l'été 2016.

J'invite également toute la population à lire le Communiqué spécial du Club dans la section « Vie communautaire » de la présente édition du journal municipal.

Ensemble, travaillons à faire renaître ce milieu de vie, riche d'histoire!

Hélène Thibault, conseillère municipale, district # 4
Représentante de la Ville au sein du CA
du Club nautique du Lac St-Joseph

Fondé en 1895
et 3^e bâtiment à
venir... en 2016!



Mot du **CONSEILLER**



Chers citoyens, chères citoyennes,

Un comité de travail sur les besoins des aînés a récemment été mis sur pied par la Ville. Depuis septembre dernier, deux rencontres ont été tenues.

En 2007, des politiques municipales ont été rédigées, dont une sur la famille. Depuis près de 10 ans, le portrait sociodémographique de la ville a changé; des développements domiciliaires, de nouvelles infrastructures ainsi qu'une population vieillissante sont les réalités actuelles. Le mandat du comité de travail est d'aiguiller la Ville sur les priorités à entreprendre pour les années à venir concernant les aînés.

Stéphanie Langlois ainsi que Isabelle Houde (Service des loisirs, culture et vie communautaire) accompagneront le comité dans les différentes étapes de réalisation du mandat.

Marcel Gaumont, conseiller
District # 6

**NOUVEAU!
CETTE ANNÉE**



AU CLUB DE GOLF DU LAC ST-JOSEPH

**OUVERT JUSQU'À NOËL
POUR VOUS ACCUEILLIR
3 SALLES À VOTRE DISPONIBILITÉ**

**HALLOWEEN
PARTYS DES FÊTES
ANNIVERSAIRES
RÉCEPTIONS
CONFÉRENCES
MARIAGES**

**INFORMATIONS ET RÉSERVATIONS : 418.875.2078 # 225
GOLFLACST-JOSEPH.COM**

TOUJOURS plus beau et accessible

SERVICE DE L'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT

POUR VOTRE SÉCURITÉ, VEUILLEZ AFFICHER UN NUMÉRO CIVIQUE VISIBLE



À la suite de l'attribution d'un numéro civique par le Service de l'urbanisme et de l'environnement, nous vous rappelons qu'il doit être affiché de façon à être bien visible de la rue. Cela aide grandement le travail des ambulanciers/paramédics, des policiers, des pompiers, des inspecteurs municipaux, des évaluateurs et des livreurs.

Les numéros civiques sont pour la plupart affichés sur notre territoire. Toutefois, certains sont moins visibles pour cause :

- d'une altération de l'affichage;
- d'un manque de contraste entre le fond et le numéro;
- de présence d'aménagement paysager ou décoratif;
- de présence d'arbres.

La réglementation en vigueur régit les superficies maximales de la zone d'affichage à 232 po² ou 1,6 pi². La plaque peut inclure le nom, le numéro civique et l'adresse de l'occupant. Elle doit être apposée soit :

- à plat sur un mur;
- perpendiculaire à un mur;
- apposée sur un socle.

Nous vous demandons de prendre quelques minutes pour vérifier l'état de votre numéro civique et, s'il est altéré ou difficile à observer, nous vous prions de faire le nécessaire pour le rendre visible. Il en va de votre sécurité.

ABRIS D'HIVER

Nous vous rappelons que les abris d'hiver et les clôtures à neige sont autorisés du 15 octobre au 1er mai seulement. Ils doivent être localisés à une distance minimale de 1,5 mètre* de l'arrière d'un trottoir,



d'une bordure de rue, ou s'il n'y a pas de trottoir ou de bordure, de la partie de la rue déneigée. À l'exception des abris piétonniers donnant accès à la maison, les abris d'hiver ne doivent pas être érigés en front de tout mur d'un bâtiment, sauf le mur d'un garage ou d'un abri d'auto**. Les abris d'hiver doivent être localisés sur un espace de stationnement, ne doivent pas excéder une hauteur de 3 mètres et ne peuvent être installés sur un terrain vacant.

* 1 mètre pour le secteur du Domaine-de-la-Rivière-aux-Pins

** Ne s'applique pas au secteur du Domaine-de-la-Rivière-aux-Pins

Louis Montgrain, coordonnateur
Service de l'urbanisme et de l'environnement


Groupe Altus

Depuis 1964

Évaluation et fiscalité municipale | Analyse immobilière
Solutions technologiques | Géomatique

1265, boulevard Charest Ouest, bureau 1200, Québec (Qc) G1N 2C9
T 418.628.6019 F 418.628.5200
www.groupealtus.com

MASSOTHERAPEUTE

Marie-France



de rabais
sur massage de 1 h*
*sur présentation de ce coupon

CERTIFICAT CADEAU

Massages suédois
Massages thérapeutiques
Massages de détente

Prix
1 h : 50 \$
1 h 30 : 65 \$

Reçu pour assurances
Membre Mon Réseau +

418 455-2543 Fossambault-sur-le-Lac

Mot **TRAVAUX PUBLICS**

BIEN SE PRÉPARER POUR LA SAISON HIVERNALE



L'arrivée de l'hiver est imminente et les températures froides pourraient causer des ennuis à ceux qui n'auront pas préparé leur résidence. Des protections hivernales telles que les clôtures à neige, les agro textiles et l'installation de balises permettront aux équipes de déneigement de bien voir les divers aménagements malgré l'accumulation de neige. Il est recommandé d'installer des balises de bois, de plastique ou de métal d'une hauteur minimale de deux mètres, et celles-ci doivent être implantées en bordure de votre terrain et non pas dans l'emprise de la rue. De plus, nous vous invitons à protéger vos aménagements paysagers sur votre propriété ainsi que vos boîtes aux lettres, murs, murets, arbres, arbustes, abris d'auto, etc., afin qu'ils ne soient pas endommagés lors du passage des véhicules de déneigement. Chaque propriétaire est responsable de ses installations contre la neige poussée sur son terrain. Les automobilistes qui stationnent leur véhicule dans leur entrée privée près de la rue risquent de voir l'avant ou l'arrière de leur automobile enfoui sous la neige laissée par le renvoi de la charrue. Cela pourrait endommager votre véhicule et le service de déneigement ne pourra être tenu responsable.

Tout propriétaire doit voir à ce que son ponceau d'entrée privée soit libre de tout obstacle avant la tombée de la neige; ceci dans le but de faciliter l'écoulement des eaux et éviter la formation de rigoles qui endommagent sérieusement la chaussée. Ces ponceaux sont la responsabilité de chacun des propriétaires.

Le Service des travaux publics tient à informer la population que lors de travaux d'hivernage sur votre propriété, il est interdit de jeter des saletés, feuilles, branches ou débris dans les fossés, bordures de rues ou terrains publics.

La collecte de feuilles cet automne aura lieu les 19, 26 octobre et 2 novembre. Nous vous rappelons que seuls les bacs bruns, les sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts de marque Sac au sol, Cascades ou autres marques et les boîtes de carton non ciré sont acceptées. Tous les sacs de plastique déposés en bordure de la rue ne seront pas ramassés. Par contre, les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux éco-centres de Neuville ou St-Raymond. Vous devrez alors vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet rendu sur place.

Daniel Côté, contremaître
Service des travaux publics

Éviter des frais supplémentaires lors de la réalisation
avec une bonne planification de votre aménagement paysager

**Nous travaillons ensemble les plans
et vous choisissez la manière de les réaliser!**

10 ANS D'EXPÉRIENCE

aca
cia

DESIGN
D'AMÉNAGEMENT
D'EXCEPTION

MARIE-JULIE HAMEL
designer paysagiste
Membre de ACJQ



418 951-3944

WWW.ACACIADDESIGN.CA

NOUVEAU DANS VOTRE SECTEUR

LA STRATÉGIE D'ÉCONOMIE D'EAU POTABLE 2014

Qu'est-ce qu'un bilan de performance de l'eau potable?

Depuis quelques années, le ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (MAMOT) demande un bilan complet sur la performance de l'approvisionnement et la distribution de l'eau potable. Mieux connu sous le nom de « Stratégie québécoise d'économie d'eau potable », il inclut un portrait détaillé des volumes d'eau produits et distribués, une estimation des fuites dans le réseau, les mesures adoptées par la Ville pour réduire la consommation de l'eau potable, un bilan financier détaillé ainsi que l'état de certains équipements de mesure.

Ce rapport existe dans quel but?

Vous avez probablement déjà entendu parler de l'état du réseau d'aqueduc à Montréal. En 2012, l'agglomération de Montréal estimait ses pertes d'eau à 33 % dans le réseau d'aqueduc. C'est l'une des raisons pour laquelle le MAMOT a lancé ce programme en 2011. Ce programme vise deux objectifs d'ici 2017 :

- Réduire d'au moins 20 % la quantité moyenne d'eau distribuée par personne par rapport à l'année 2001, et ce, pour l'ensemble du Québec;
- Réduire le taux de fuites pour l'ensemble des réseaux d'aqueduc à un maximum de 20 % du volume d'eau distribué et à un maximum de 15 mètres cubes par jour par kilomètre de conduite.

Et si ce n'est pas atteint, que se passe-t-il? À partir des résultats émis au MAMOT, celui-ci détermine si la Ville de Fossambault-sur-le-lac doit mettre en œuvre un ou des points suivants :

- Installer des compteurs d'eau dans les secteurs non résidentiels. L'installation de compteurs résidentiels est également possible dans certains cas;
- Introduire une tarification adéquate après consultation du milieu municipal;
- Implanter un système de recherche de fuite pour l'ensemble de la municipalité.

Les résultats du bilan 2014

Le 22 septembre 2015, la stratégie d'économie d'eau potable a été présentée à une réunion de travail au conseil municipal. En somme, nous avons des résultats indiquant une « saine gestion de l'eau » selon le MAMOT. Quoique légèrement plus bénéfiques que l'année 2013, les données de l'année 2014 nous situent dans les performances souhaitées du Ministère. De ce fait, aucune mise au point n'est attendue du MAMOT pour cette année.

Nous sommes reconnaissants de votre saine consommation d'eau potable. Bien que ce bilan soit encourageant, il est important d'adopter une attention particulière à l'usage de l'eau potable. Il est important de nous signaler tout bris ou fuite sur votre terrain. Grâce à vos actions, nous pouvons espérer des résultats plus favorables pour l'année 2015. Ainsi, se dispenser de certaines mesures destinées aux municipalités serait bénéfique pour tous.

Vincent Bilodeau, opérateur des réseaux d'aqueduc et d'assainissement des eaux
Service des travaux publics



SERVICE DE NUTRITIONNISTE

Conseils pratiques pour une saine alimentation!

Huguette SAMSON
diététiste-nutritionniste

418 208-2003

Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

hsamsonbouchard@hotmail.com

www.huguettesamson.com

Stéphanie Cummings, M.Sc. D.Psy
Psychologue

(418) 998-9100

15, rue de la Tourelle
Fossambault-sur-le-Lac, G3N 0M7

sante@psychologue.support
<http://psychologue.support>

COMMENT RECONNAÎTRE LA BERCE DU CAUCASE



La berce du Caucase est une plante envahissante qui peut être dangereuse pour la santé humaine. Elle a été introduite en Amérique du Nord au début du siècle et répertoriée pour la première fois au Québec en 1990. Sa sève contient des toxines activées par les rayons ultraviolets. Le contact de la sève, combiné avec l'exposition à la lumière, peut

causer des lésions cutanées semblables à des brûlures. De plus, la berce du Caucase est très envahissante et colonise rapidement divers milieux. Il est très important de limiter la propagation de cette plante. Donc, il est souhaitable de signaler son emplacement et de l'éliminer en communiquant avec le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) au 1 800 561 1616.

DESCRIPTION

La berce du Caucase est une plante herbacée géante pouvant atteindre cinq mètres de hauteur, vivace, de la famille des Apiacées. Cette plante préfère les habitats frais et humides. Elle peut s'échapper des aménagements paysagers où elle a déjà utilisée et colonisée, des milieux perturbés tels que le long des berges de cours d'eau, des fossés, des chemins de fer et des routes. Elle peut aussi se développer dans les prés et les terrains vagues ainsi que dans les champs agricoles. Parce qu'elle produit une très grande quantité de graines, elle se disperse rapidement et occupe parfois de grandes superficies. Étant donné le caractère envahissant de cette plante et ses propriétés toxiques, il est essentiel de freiner sa dispersion et d'éviter d'y être exposé.

Si vous croyez avoir été en contact avec la berce du Caucase ou si vous désirez plus d'information sur les mesures à prendre en cas de brûlures, communiquez avec le service Info-Santé au 8-1-1.

Source : Santé et Services sociaux du Québec

HALLOWEEN

Rappel à la prudence le soir du 31 octobre. De nombreux petits personnages costumés n'attendent que le signal pour se retrouver dans les rues le soir du 31 octobre à la quête de friandises pour remplir leurs sacs.

Merci de contribuer à rendre cette tradition mémorable pour les petits monstres et les petites princesses en redoublant de prudence et de vigilance lors de vos déplacements sur le territoire !



CONSTRUCTION DRY

UN

Réal Hamel

29, rue des Artisans
Ste-Catherine-de-la-J.-C.
G3N 2N5

Tél. : 418.875.1975
Fax : 418.875.4540

GRUPE
SÉLECT
NOVOCLIMAT

AGENCE DE CERTIFICATÉ ENVIROTONOM

Résidentiel - Commercial - Rénovation
Expertise en cas de sinistre

RSQ : 8002-2510-65



ALARMES INCENDIE NON FONDÉES

Une alarme incendie non fondée est un signal indiquant le déclenchement d'un système d'alarme incendie relié à un centre de télésurveillance et qui a causé le déplacement inutile des pompiers.

Trop d'alarmes incendie non fondées au Québec...

Plus de neuf alarmes incendie sur dix que reçoivent les centres de télésurveillance sont non fondées.

Près de 20 % de ces alarmes sont dues à une installation déficiente des composantes du système d'alarme, à un mauvais entretien et à des composantes défectueuses.

Plus de 40 % de ces alarmes sont engendrées par de la fumée légère (vapeur d'eau, fumée de cigarette ou de chauffage, poussière).

Environ huit alarmes incendie non fondées sur dix se déclenchent lorsque les occupants sont à leur domicile. Ils peuvent donc réagir rapidement pour éviter que les pompiers se déplacent inutilement.

Conseils pour éviter les alarmes non fondées

Faites installer les détecteurs de fumée du système d'alarme loin des sources de fumée ou de vapeur d'eau : cuisine, pièce avec foyer, salle de bain ou atelier.

Optez pour des détecteurs photoélectriques : ils sont moins sensibles à la fumée légère et à la vapeur, responsables de plusieurs alarmes non fondées.

Bien que l'activation de la fonction de délai soit facultative, il est fortement recommandé de la faire activer à l'intérieur d'une propriété privée. Renseignez-vous auprès de votre centre de télésurveillance ou du spécialiste qui en fait l'entretien.

Entretien du système

Faites remplacer les détecteurs de fumée tous les 10 ans.

Procédez à des essais deux fois par année pour assurer leur bon fonctionnement.

Nettoyez fréquemment l'extérieur des détecteurs de fumée à l'aide d'un aspirateur. N'ouvrez pas le boîtier. Communiquez avec votre centre de télésurveillance si le système se déclenche.

Prévenez votre centre de télésurveillance à la suite d'une panne électrique ou téléphonique. Testez ensuite votre système.

Inspectez les piles de votre système d'alarme et assurez-vous que leurs bornes ne sont pas corrodées. S'il y a corrosion ou fuite de liquide, faites-les vérifier par un spécialiste.





RRGMRP
Régie régionale de gestion des
matières résiduelles de Portneuf

Collectes des feuilles d'automne

**IMPORTANT : TOUS LES SACS DE PLASTIQUE
SONT INTERDITS**



Tel qu'indiqué dans le calendrier, trois collectes auront lieu à l'automne où vous pourrez vous départir des feuilles mortes en les déposant en bordure de rue. Voici les dates prévues pour Fossambault-sur-le-Lac :

19 octobre 26 octobre 2 novembre

Il est interdit d'utiliser les sacs de plastique de couleur ou transparents, même ceux recyclables ou compostables, car ces derniers ne se dégradent pas assez rapidement et affectent la qualité du compost.

Seuls les contenants suivants sont acceptés pour la collecte des feuilles :

- Bac brun
- Sacs de papier conçus spécialement pour les résidus verts
(de marque Sac au sol, Cascades, ou autres marques)
- Boîtes de carton non ciré

IMPORTANT :

Toutes les feuilles disposées dans des sacs de plastique et déposées en bordure de rue ne seront pas ramassées.

Note : Les feuilles recueillies dans des sacs de plastique peuvent être apportées aux écocentres de Neuville, de Saint-Raymond, de Saint-Alban, de Saint-Ubalde ou de Rivière-à-Pierre. Une fois sur place, vous devrez cependant vider les sacs à l'endroit prévu à cet effet.

Pour connaître les dates de ces collectes spéciales, consultez le calendrier de collecte de votre municipalité sur www.laregieverte.ca

Merci de votre collaboration.

Avis publics



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

AVIS PUBLIC est donné par le soussigné, en conformité avec les exigences de la *Loi sur la fiscalité municipale* :

QUE le rôle d'évaluation foncière de la Ville de Fossambault-sur-le-Lac devant être en vigueur durant l'exercice financier 2016, et préparé par la firme Groupe Altus, a été déposé au bureau de l'hôtel de ville le 8 septembre 2015, et que toute personne peut en prendre connaissance à cet endroit durant les heures d'ouverture de bureau;

QUE l'exercice financier 2016 est le troisième exercice auquel s'applique le rôle d'évaluation triennal;

QU'une demande de révision peut être déposée au troisième exercice financier auquel s'applique le rôle, au seul motif que l'évaluateur n'a pas effectué une modification qu'il aurait dû apporter, en vertu de l'article 174 ou 174.2 de la *Loi sur la fiscalité municipale*.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 8 septembre 2015.

Jacques Arsenault
Greffier



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est par les présentes donné par le soussigné que lors de la séance ordinaire qui se tiendra le mardi 3 novembre 2015, à 19 h 30, au 145, rue Gingras, à la salle communautaire Le Bivouac, le conseil municipal entendra la demande de dérogation mineure concernant l'immeuble sis au 9, 7^e Rue, et désigné sous le lot numéro 4 744 417.

La dérogation vise à autoriser la construction d'une maison unifamiliale isolée à 2 mètres de la ligne arrière alors que la norme réglementaire est de 3 mètres pour les constructions de plus de 6,7 mètres de hauteur dans la zone 66-H. Les dispositions réglementaires visant l'objet de la présente dérogation sont l'article 17.3.4 du Règlement de zonage 2007-01-9125 et ses amendements.

La dérogation vise aussi à autoriser la construction d'une maison unifamiliale isolée à 2 mètres de la ligne latérale gauche alors que la norme réglementaire est de 3 mètres pour les constructions de plus de 6,7 mètres de hauteur dans la zone 66-H. Les dispositions réglementaires visant l'objet de la présente dérogation sont l'article 17.3.4 du Règlement de zonage 2007-01-9125 et ses amendements.

Lors de cette assemblée du conseil municipal, toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 13^e jour d'octobre 2015.

Jacques Arsenault
Greffier

Décoration

Construction/Rénovation

Propane



ON RISQUE DE
VOUS DEMANDER
VOS
CARTES
10%
55 ANS ET +
1^{er} MARS DU MOIS

Service — Conseils — Livraison

On a tout pour vos projets !

Ligne sans frais : 844 337-2297

Paulin Moisan inc.
130, Grande Ligne, Saint-Raymond
418 337-2297



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

QUE le 1^{er} septembre 2015, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

Règlement numéro 11020-2015 modifiant le Règlement numéro 2007-01-9125 relatif au zonage, afin de modifier les normes d'implantation et les constructions autorisées dans les cours

Ce Règlement est entré en vigueur le jour de la délivrance du certificat de conformité de la M.R.C. de la Jacques-Cartier, soit le 17 septembre 2015.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures régulières de bureau.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 24 septembre 2015.

Jacques Arsenault
Greffier



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

QUE le 1^{er} septembre 2015, le conseil municipal a adopté le Règlement suivant :

Règlement numéro 11030-2015 relatif à la location et au prêt d'équipements, locaux et plateaux sportifs de la Ville

QUE ledit Règlement entrera en vigueur selon la loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance sur les heures régulières de bureau.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 24 septembre 2015.

Jacques Arsenault
Greffier



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS DE PROMULGATION

AVIS PUBLIC EST DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ

QUE le conseil municipal a adopté le Règlement suivant lors de l'assemblée régulière tenue le 4 août 2015 :

« Règlement numéro 11040-2015 décrétant un emprunt maximal de 190 000 \$ concernant l'acquisition du lot numéro 4 743 587 et la réorganisation de la Marina-à-Tangons »

QUE ledit Règlement a reçu toutes les approbations requises et entrera en vigueur selon la Loi.

Ce Règlement est déposé au bureau du Greffe où toute personne intéressée peut en prendre connaissance.

Donné à Fossambault-sur-le-Lac, ce 24 septembre 2014.

Jacques Arsenault
Greffier



PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC
MRC DE LA JACQUES-CARTIER

AVIS PUBLIC

Prenez avis que la personne morale sans but lucratif CLUB DE SHUFFLEBOARD DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC a l'intention de demander sa dissolution au Registraire des entreprises.

Fait à Fossambault-sur-le-Lac le 11 septembre 2015.

Veillez prendre note que les activités de Shuffleboard se poursuivent dans le Bivouac. La mesure mentionnée ci-haut est simplement administrative.



COMMUNIQUÉ SPÉCIAL

À tous nos **COMMANDITAIRES** & fiers supporteurs du Club Nautique du Lac St-Joseph, nous désirons vous informer officiellement des développements relatifs au bâtiment principal du Club Nautique du Lac St-Joseph qui a complètement été rasé par les flammes le 31 août dernier.

Triste nouvelle pour nous tous, d'autant plus qu'à l'arrivée des pompiers, le feu était tellement imposant qu'il ne restait plus qu'à combattre l'incendie pour ne pas qu'il se propage davantage au boisé. Notre bâtiment est donc une perte totale mais heureusement nous détenons des assurances.

En route vers une RECONSTRUCTION !

Nul besoin de vous dire à quel point notre attachement envers le Club -- qui existe depuis 1895 -- nous pousse aujourd'hui à envisager l'avenir avec positivisme afin de poursuivre notre mission auprès de notre clientèle jeunesse qui ne cesse de croître année après année, passant d'une cinquantaine de jeunes à un peu plus d'une centaine aujourd'hui !

Sachez que le Conseil d'administration a déjà mis en place un comité de travail qui sera totalement dédié à mobiliser les troupes et à entreprendre, dès maintenant, un projet de reconstruction de notre CLUB.

Reconnaissons pour votre générosité envers le CLUB NAUTIQUE, sachez qu'il nous fera plaisir de vous tenir informés au fur et à mesure des développements du projet pour qu'**ensemble** nous puissions poursuivre notre mission et accueillir nos jeunes dans un complexe tout neuf en Juin 2016.

Le conseil d'administration
CNLSJ

Photos de l'incendie survenu au Club nautique du lac St-Joseph le 31 août dernier.



SEMAINE DE LA COOPÉRATION 13 AU 17 OCTOBRE 2015

JOURNÉE	HORAIRE	ACTIVITÉ
LUNDI 12 OCTOBRE	FERMÉ	POUR L'ACTION DE GRÂCE
MARDI 13 OCTOBRE	13h30 - 15h30	<p>CONFÉRENCE « Finances pour tous : comment l'argent nous gère »</p> <p>En collaboration avec le Carrefour FM Portneuf Clientèle : ouvert à tous</p> 
MERCREDI 14 OCTOBRE	7h30 - 9h00	<p>DÉJEUNER - CONFÉRENCE « Perspectives économiques et financières »</p> <p>Par Jean-René Ouellet, analyste principal chez Valeurs mobilières Desjardins > Hôtel Roquemont, Saint-Raymond</p> <p>En partenariat avec la Chambre de commerce de Saint-Raymond Clientèle : Gens d'affaires, membres de la Chambre Pour réservation : marjorie.alain@desjardins.com</p> 
JEUDI 15 OCTOBRE	7h30 - 9h00	<p>DÉJEUNER - CONFÉRENCE « Perspectives économiques et financières »</p> <p>Par Jean-René Ouellet, analyste principal chez Valeurs mobilières Desjardins > Club de golf du Lac St-Joseph</p> <p>En partenariat avec l'AGA de Sainte-Catherine Clientèle : Gens d'affaires de Sainte-Catherine</p> 
	14h00 - 20h00	<p>JOURNÉE PORTES OUVERTES Nouveau centre de services de Sainte-Catherine</p> <p>> 4499, route de Fossambault, Sainte-Catherine</p> <p>Visites guidées aux heures Ouvert à tous - Collation sur place</p>
	12h	<p>Ouverture du Fonds d'aide au développement du milieu 2016</p> <p>Recevez une somme variant entre 1 000\$ et 50 000\$ pour appuyer le développement de projets porteurs pour notre collectivité.</p> <p>Plus de détails au www.desjardins.com/caisse-saint-raymond-sainte-catherine</p> 
VENDEDI 16 OCTOBRE	17h	<p>SOUPER ROSE de la Ville de Saint-Raymond, au profit du centre des maladies du Sein de Québec.</p> <p>La Caisse populaire Desjardins de Saint-Raymond-Sainte-Catherine, partenaire majeur de Saint-Raymond ville Rose.</p>



Desjardins
Caisse populaire de
Saint-Raymond-Sainte-Catherine



LES TERRAINS DE TENNIS FERMERONT LE MARDI 13 OCTOBRE. MERCI BEAUCOUP ET À L'ANNÉE PROCHAINE.



ACTIVITÉS DE LOISIRS AUTOMNE 2015

ZUMBA

Faites partie de la fête et participez à nos séances de Zumba. Bougez aux rythmes enivrants provenant des danses latines. La Zumba est un entraînement efficace, facile à suivre et qui, par-dessus tout, est un moment de pur plaisir et de fête. Tout pour rendre votre entraînement amusant et original!



CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DATES	DURÉE
Adulte	Lundi 19 h à 20 h	Salle Le Bivouac	10 \$ sur place	12 octobre au 14 décembre	10 semaines

PIYO LIVE

Le PIYO est un entraînement athlétique sur musique qui s'inspire des pratiques esprit/corps du yoga et du Pilates, en combinant le travail sur la musculation, la flexibilité, le cardio, de façon dynamique. Plusieurs bénéfices sont à prévoir de la pratique du PIYO, dont une flexibilité accrue, un meilleur tonus musculaire, une amélioration de l'équilibre, une diminution du stress et une amélioration du niveau de mise en forme général.



CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DATES	DURÉE
Adulte niveau intermédiaire-avancé	Judi 19 h 30 à 20 h 30	Salle Le Bivouac	10 \$ sur place	24 septembre au 26 novembre	10 semaines

HOCKEY COSOM

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DURÉE	INFORMATION
Adulte	Lundi 20h à 21 h 30	Gymnase École St-Denys-Gameau	5 \$ par soir	26 octobre au 14 décembre	Daniel Lavallée 418 208-6232

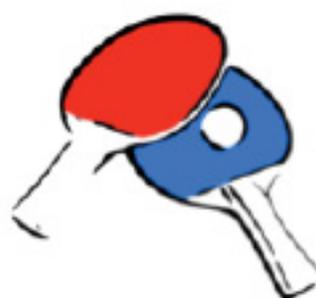
SHUFFLEBOARD

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	DATE	INFORMATION
Adulte	Mercredi soir 18 h à 21 h30	Salle Le Bivouac	À partir du 16 septembre	Lise Bélanger 418 875-0338

Vie communautaire

TENNIS DE TABLE (PING-PONG)

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	DATE
Adulte	Mardi 10 h à 12 h	Salle Le Bivouac	À partir du 7 septembre



CURLING

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	DATE	INFORMATION
Adulte	Lundi 12 h à 16 h	Salle Le Bivouac	À partir du 21 septembre	Jacques Labbé 418 875-4483

PROGRAMMATION ACTIVITÉS SUR GLACE HIVER 2016

CLINIQUE DE HOCKEY – ENFANTS DE 4 À 7 ANS

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DURÉE	DATES
Enfant 4 à 7 ans	Samedi 10 h à 11 h	Patinoire du Pavillon Desjardins	40 \$ pour la session	8 séances	9 janvier au 27 février*

CLINIQUE DE HOCKEY – ENFANTS DE 8 À 10 ANS

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DURÉE	DATES
Enfant 8 à 10 ans	Samedi 11 h à 12 h	Patinoire du Pavillon Desjardins	40 \$ pour la session	8 séances	9 janvier au 27 février*

CLINIQUE DE HOCKEY – ENFANTS DE 11 À 13 ANS

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DURÉE	DATES
Enfant 11 à 13 ans	Dimanche 11 h à 12 h	Patinoire du Pavillon Desjardins	40 \$ pour la session	8 séances	10 janvier au 28 février*

LIGUE DE HOCKEY (PATIN) – 3 CONTRE 3 / ADULTE

CLIENTÈLE	HORAIRE	ENDROIT	COÛT	DURÉE	DATES
Adulte	Mercredi 19 h à 22 h	Patinoire du Pavillon Desjardins	5 \$ / joueur / soir	8 soirs	6 janvier au 24 février

Information : Service des loisirs : 418 875-3133, poste 240



La gagnante, Mme Annie Marois, accompagnée de ses filles et du maire, M. Jean LaLiberté

Questionnaires sur les besoins des familles

En cours d'été, un questionnaire sur les besoins des familles pour les camps de jour et les loisirs d'été de la Ville a été distribué. La consultation a été menée par la Ville de Fossambault-sur-le-Lac en partenariat avec les représentants des deux clubs nautiques sur notre territoire, la Corporation nautique de Fossambault (CNF) et le Club nautique du lac St-Joseph (CNLSJ). Les questionnaires ont été distribués de la façon suivante : directement par les camps de jour, à la réception de l'hôtel de ville, à la bibliothèque municipale La Source, au Parc Fernand-Lucchesi et via le site Internet de la Ville du 20 juin au 31 août 2015. Suite aux questionnaires obtenus, un rapport sur les résultats a été produit et des analyses seront dégagées en cours d'année. Le mandat du comité de travail est de faire des recommandations auprès du conseil municipal en regard des loisirs d'été pour les jeunes de notre milieu.

De plus, en remplissant le questionnaire, les répondants couraient la chance de gagner un iPad mini. Le tirage a été fait lors de la rencontre du comité le 27 septembre dernier. La gagnante est madame Annie Marois. Félicitations madame Marois et merci à tous ceux et celles qui ont bien voulu prendre le temps de compléter le questionnaire.

Fréquentations au Parc Fernand-Lucchesi

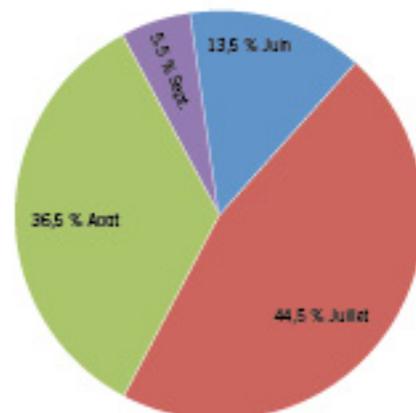
Le nouveau parc sportif inauguré en juillet dernier au nom de **Parc Fernand Lucchesi** a connu un fort taux d'achalandage durant la saison estivale. Le parc a été ouvert avec surveillance du 24 juin au 12 octobre inclusivement. Durant cette période, des surveillants étaient sur place afin de répondre aux besoins des usagers. Un registre journalier a été complété par les employés, nous dressant un portrait de la fréquentation des différents plateaux. Près de 3 500 visites ont été enregistrées. Les modules de jeux pour enfants sont sans contredit l'attraction la plus populaire du parc. Les plateaux sportifs de hockey cosom et de basketball arrivent ensuite en tête de liste des plateaux utilisés. Près de 60 visites ont été enregistrées pour les terrains de tennis.



Plage municipale

Comme à tous les ans, le service de surveillance Gardium tient un registre quotidien des entrées pour la plage municipale. Malgré un début de saison tardif pour les belles journées, c'est plus de 22 000 visites qui ont été enregistrées cet été. Le tableau ci-dessous nous indique, en pourcentage, la répartition de l'achalandage du 14 juin au 7 septembre 2015.

Statistiques de fréquentation | Plage municipale 2015



Stéphanie Langlois, responsable
Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire

BIBLIOTHÈQUE LA SOURCE



NOUVEL HORAIRE

HORAIRE D'AUTOMNE :
MERCREDI : 18 H 30 À 20 H
JEUDI : 13 H 30 À 16 H 30
VENDREDI : 18 H 30 À 20 H

SAVIEZ-VOUS QUE :

La bibliothèque accueille à l'occasion des jeunes étudiants du secondaire. Dans le cadre de leurs études, ces derniers ont besoin de faire un certain nombre d'heures en tant que bénévole. La bibliothèque leur offre cette première chance!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE LA SOURCE

Voici quelques statistiques intéressantes concernant votre bibliothèque. En septembre 2015, 187 visiteurs ont été enregistrés. Au total, 364 prêts ont été réalisés, soit :

- Adultes : 182 romans | 18 documentaires | 22 revues
- Jeunes : 81 albums jeunesse | 35 bandes-dessinées | 20 documentaires

Conseil de libraire

À l'automne 1788, au cœur des vallées des Lowlands écossais, deux frères s'affrontent pour obtenir la bénédiction de leur père, deux sœurs cherchent à conquérir le cœur d'un homme.

Exilé malgré lui de la maison de ses parents, Ian essaie de tracer son chemin, tant bien que mal. Son avenir étant incertain, il se laisse prendre, contre son gré, aux filets d'un beau-père radin et calculateur.

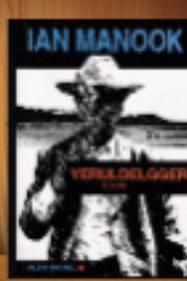
Comment Leana et Rose arriveront-elles à passer au travers de tous ces bouleversements et apprendre à vivre, chaque jour qui passe, avec une épine dans le cœur?

Une lecture captivante, un témoignage émouvant d'amour, de trahison, de rédemption et d'espoir.

Il est impossible de déposer ce livre dès la lecture des premières pages. À lire absolument!



À LIRE CE MOIS-CI



**LE RETOUR DES LIVRES DOIT ÊTRE FAIT
SUR LES HEURES D'OUVERTURE
DE LA BIBLIOTHÈQUE.**



Lecture recommandée par
Monique Bégin, bénévole



CHAPELLE
Saint-Joseph-du-Lac

En septembre dernier, les administrateurs de la Corporation de la Chapelle ont organisé un 5 à 7 afin de remercier les bénévoles ayant œuvrés pour la Chapelle durant la saison estivale. Les bénévoles ont eu droit à un goûter et quelques surprises afin de leur exprimer toute la gratitude envers leur dévouement. Voici l'extrait de l'hommage qui leur a été adressé composé et lu par Joanne Papillon, membre administratrice.

QU'EST-CE QU'UN BÉNÉVOLE ???

Le bénévole, communément appelé « Activus bénévolus » est un mammifère bipède que l'on rencontre en divers endroits (associations, paroisses, clubs sportifs...).

Il a cela de particulier qu'il ne demande absolument rien en retour du temps qu'il passe dans cette collectivité : ni salaire, ni avantage... en nature, tout juste un « merci », de temps en temps. IL EST COMME ÇA LE BÉNÉVOLE !!!

Pourtant, ce n'est pas toujours drôle ni facile pour lui. Il arrive souvent, après le boulot ou sur son temps libre les fins de semaine, hagard, échevelé, le teint blafard, avec son sandwich à la main... il arrive au moment opportun, souvent sans trop savoir ce qu'on attend de lui. Toutefois, chose remarquable, il arrive toujours avec le sourire.

Par définition, le bénévole est heureux. Il rayonne. Son plaisir est de rendre service, participer, organiser, suggérer et de voir le sourire de ceux qui bénéficient de tant d'efforts.

Il arrive que l'Activus bénévolus rencontre son ennemi héréditaire qui est le célèbre « yaquafaucon ». Le « yaqua », nom populaire, dont les origines n'ont pu être à ce jour déterminées est aussi un mammifère bipède qui se caractérise surtout par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots : « Ya qu'à », ce qui explique son nom.



Il reste tapi dans l'ombre, donne son avis sur tout sans jamais rien faire, a une forte tendance à guetter les occasions de critiquer, mais n'apporte pas d'idées neuves et ne s'engage dans rien.

Toutefois, comme le « bénévole » a un bon caractère, il a la capacité de faire fi des commentaires profanés par son ennemi juré.

Sur cette touche d'humour, nous tenons à vous exprimer notre sincère gratitude et vous remercier pour votre dévouement et votre générosité. Vous ne ménagez ni votre peine, ni votre énergie pour nous épauler bénévolement et, de ce fait, vous jouez un rôle primordial dans le succès de nos entreprises. Sans vous, il nous serait impossible de mener à bien le mandat qui nous est confié en tant que membres du Conseil d'administration de la Chapelle de Saint-Joseph-du-Lac.



Soirée Chic à

PARIS

Les membres du Club de pétanque ont passé une très belle Soirée « Chic à Paris » le 12 septembre dernier. Nous avons débuté la soirée à l'extérieur avec le cocktail Desjardins en compagnie de notre députée, Madame Éline Michaud. Nous avons eu droit à un succulent repas 4 services du Traiteur Lionel Riverin pour ensuite danser au son de la musique du DJ Hugues de Go Productions. La traditionnelle soirée de fin de saison nous permet de nous retrouver ensemble une dernière fois avant l'hiver.



Pour revenir à notre soirée, c'est l'occasion de remettre les bourses et les trophées aux équipes gagnantes de la saison. Cette année, les grands vainqueurs de la saison régulière et également champions de la finale « A » ont été le capitaine Daniel Desharnais avec Octave Desharnais, Claudette Lefrançois et Doris Roy. Félicitations pour cette double victoire!



Et en finale « B », les membres de l'équipe de Ronny Vallerand avec Denise Dupuis, Madeleine Ouellet et Jacques Roy étaient très heureux de recevoir leur trophée après une saison riche en émotions.



Nous avons ensuite fait un tirage de plusieurs prix de présence grâce à la participation très importante de nos nombreux commanditaires que nous tenons à nommer en guise de remerciements :

- Ville de Fossambault-sur-le-Lac
- Desjardins, St-Raymond-Ste-Catherine
- BC Design
- BMR
- Desjardins Entreprises Québec-Capitale
- Club de Golf Lac Lac St-Joseph
- Construction Ronny Vallerand
- Coiffure Audrey Gosselin
- Coiffure Le Mistral
- Desharnais, Services de pneus.
- Dr. Gilles Lamarre, Service d'orthodontie
- Dre. Stéphanie Fortin, Clinique dentaire
- Familiprix N.Bérubé, Ste-Catherine
- Garage Marcotte et fils inc.
- Gérard Bourbeau et fils
- Golf Lac Sergent
- IGA Les Sources Ste-Catherine
- Institut Gaya
- Investia, services financiers, R. Parent
- La Vieille Boucherie, Renaud Jean
- Mary Kay, L. Papillon
- Pharmacie A.Fortier, Charlesbourg
- Pizzeria Paquet
- Premier Tech Itée.
- Produits Révélation, M.Falardeau
- Restaurant Normandin
- Restaurant Toc's
- Subway
- Super C Ste-Catherine
- Uniprix Claude Noël, Ste-Catherine

Merci aux joueurs de pétanque que nous retrouvons avec plaisir à chaque été; vous avez fait de la saison 2015 et de cette soirée un succès!

Finalement, nous tenons à nommer les membres du comité 2015 : Julie Fréchette, Larry Polnicky, Marie-Ève Labbé, Jérôme Giguère, Denise Dupuis et Richard Martel.

Un Merci spécial à Renée Samson pour sa quatrième et dernière année à la gestion des substituts; elle a fait un travail remarquable. Pour ma part, je quitte le comité avec sérénité après 10 belles années. Merci à vous pour votre accueil et votre implication. Enfin, une recrue se joint au comité 2016 : Joanne Papillon, Merci!

Au plaisir de vous revoir à l'été 2016!!!

Julie Fréchette pour le Comité de la pétanque



ÉGLISE SAINTE CATHERINE
DONS « IN MEMORIAM »

Les **messes Dons « In Memoriam »** sont célébrées
le 3^e dimanche de chaque mois à 9 h.

Un grand merci au nom de notre communauté chrétienne.

Dimanche 18 octobre 2015, 9 h.

François Bélanger
Richard Leahy
Rita Boucher
Réal Linteau
Famille Lomer Boucher
Marie-Ange Martel
Familles Boudreault-Robitaille
Pauline Martel
Michael Bowles

Marie-Claire Michaud
Irenée Cantin
Jeannine Morin
Micheline Denis
Claude Pouliot (4^e Ann.)
Michel Drolet
Aline Rainville
Roland Hamel
Oscar Robitaille

Suzanne Juneau
Loretta B. Sioui
Gilbert Lachance (20^e Ann.)
Réjeanne Turgeon
Lucien Lafrance
Joseph, Robert & Josette Vallières
Germaine Lapointe
Lucien Vallières

**Vous pouvez aussi consulter le feuillet paroissial pour la liste des intentions
In Memoriam**

Voici des informations pertinentes dans la vie de notre communauté

Le Baptême : Dès que vous avez décidé de faire baptiser votre enfant, téléphonez au 418-875-1831. Il faut prévoir deux mois ou plus avant la date désirée pour le baptême.

Le Mariage : Si vous ou vos parents êtes résidents de la paroisse, réservez une date six mois avant la célébration prévue au 418-875-3313.

Confession : Un prêtre est disponible en tout temps, sur demande, pour vivre le sacrement du pardon.

Présence aux malades : N'hésitez pas à nous signaler les noms de vos malades pour visite à domicile ou à l'hôpital.

Première des communions, réconciliation et confirmation : Pour information et inscription :
418-875-3313

35 bébés ont été baptisés dans la paroisse cet été.



PRÉPARATION AU BAPTÊME

La prochaine rencontre de préparation au baptême aura lieu le **jeudi 5 novembre 2015 à 19 h à l'église**. Les parents désireux d'y assister doivent s'inscrire à l'avance auprès de la responsable **Mme Gisèle Lafontaine, 418 875-1831**.

Club de l'Âge d'Or de Ste-Catherine

PÉTANQUE

LUNDI 13 H 15

Une invitation à venir vous divertir avec nous.

Responsable : Doris Roy, 418 875-0130

MARDI 18 H 45

Tous les adeptes de la pétanque sont les bienvenus.

Responsable : Raymonde Bélanger, 418-875-1125

BILLARD LIBRE

mardi et jeudi p.m. 13 h à 16 h

Vendredi soir 18 h 30 à 22 h

Responsables : Marius Robitaille, 418-875-1125

Gilles Garneau, 418-875-2506



Billard en équipes - Jeux du 8 et du 9

Lundi et Jeudi 18 h 30 à 22 h

Responsable : Jean-Guy Hélie, 418-875-2005

STRAIGHT POOL

Mardi 18 h 30 à 22 h

Responsable : Jacques Cantin, 418-875-2501

Vous désirez jouer au billard, hommes ou femmes, veuillez communiquer avec le responsable.

Responsable : Jean-Guy Hélie, 418 875-2005

Du 1^{er} septembre au 30 octobre : Campagne du renouvellement ou d'adhésion Coût 25 \$

Responsables : Louissette Beaulieu 418- 875-1264, Claudette Robitaille 418-875-2269, Mireille Papillon 418-875-3455.

Prendre note :

Pour la période du renouvellement, nos responsables seront présents à La Ruche les mardis après-midi, de 13 h à 16 h. En soirée, les rencontres auront lieu les mardis et vendredis de 19 h à 20 h. On prévoit y rencontrer tous les membres intéressés à renouveler leur adhésion 2015-2016.

LES MARDIS APRÈS-MIDI À LA RUCHE

Il est possible de jouer aux cartes, au bingo et au billard.

Responsable : Monique Lachance, 418-875-3410

VIACTIVE

Tous les jeudis de 10 h à 11 h

Offert gratuitement aux membres de 50 ans et plus. Exercices légers qui aident à conserver la souplesse des articulations et l'amplitude des mouvements.

Responsable : Raymonde Bélanger, 418 875-1125

SAMEDI 17 OCTOBRE

Dégustation de vins et fromages à La Ruche, maximum 50 personnes. Coût : 25 \$ Membres seulement.

Responsable : Claudette Robitaille, 418 875-2269

RÉSERVEZ TÔT!

A VOTRE AGENDA

MARDI, 3 NOVEMBRE

2^e déjeuner-causerie au centre Anne-Hébert.

Conférencière : Madame Myriam Bédard

Sujet : Mieux vivre la solitude

SAMEDI, 21 NOVEMBRE :

Spectacle au Capitole de Québec en après-midi, «La famille Von Trapp chante Noël». Souper et transport en autobus scolaire.

Coût : 139 \$.

Responsables : Gaétane Boilard, 418 875-3484 et Monique Lachance, 418 875-3410.

BRIDGE :

Si vous êtes intéressé à jouer au BRIDGE, communiquez avec **Madame Denise Gaulin au 418 875-3034.**



« une ressource pour le milieu »

La CBJC propose la création d'un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier



Lors d'une rencontre d'information qui s'est tenue le 1er septembre dernier à Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, la Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC) a soumis une proposition visant à créer un parc linéaire le long de la rivière Jacques-Cartier auprès de représentants des municipalités riveraines, de deux MRC et de la Nation huronne-wendat. L'objectif de ce projet rassembleur est d'intégrer les initiatives actuelles et futures des municipalités et de la Nation huronne-wendat à l'intérieur d'un concept unique de parc linéaire. Ce concept consiste, d'une part, à conserver et à protéger un milieu de vie de grande qualité et, d'autre part, à mettre en valeur et à développer un capital nature au service des communautés riveraines. La CBJC est convaincue qu'un parc linéaire, tout en remplissant des fonctions écologiques, permettrait de générer des retombées sociales et économiques concrètes dont bénéficierait l'ensemble des communautés.

La présentation du projet ayant bénéficié d'un accueil enthousiaste de la part des personnes présentes lors de la première rencontre, La CBJC s'engage à présenter le projet aux instances municipales et régionales au cours des prochaines semaines. Un comité de pilotage pourra ensuite être mis sur pied afin de valider la faisabilité technique et financière du projet.

La Corporation tient à remercier tous les représentants présents à cette rencontre et souhaite que ce projet mobilisateur pour la région puisse se concrétiser avec l'appui des différents acteurs concernés. Source : Antoine Rivierre, Directeur des projets, Corporation du bassin de la Jacques-Cartier (CBJC)



Eric Caire

Député de La Peltrie

5121 Boulevard Chauveau Ouest #201
Québec (Québec) G2E 5A6
418 877-5260

ecaire-lape@assnat.qc.ca
www.ericcaire.qc.ca



VIENS FÊTER UNE HALLOWEEN ENSORCELÉE

METS TON
PLUS BEAU
DÉGUISEMENT
(enfants et adultes)



AMÈNE
TES PARENTS
ET AMIS

le dimanche 25 octobre 2015

au centre socioculturel Anne-Hébert

22, rue Louis-Jolliet, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

dès 10 h

20 \$ / adulte • 10 \$ / enfant (2 à 10 ans) • gratuit / 2 ans et - • 50 \$ / famille (2 adultes, 2 enfants)

CONCOURS DE
DÉGUISEMENTS

JEUX
GONFLABLES

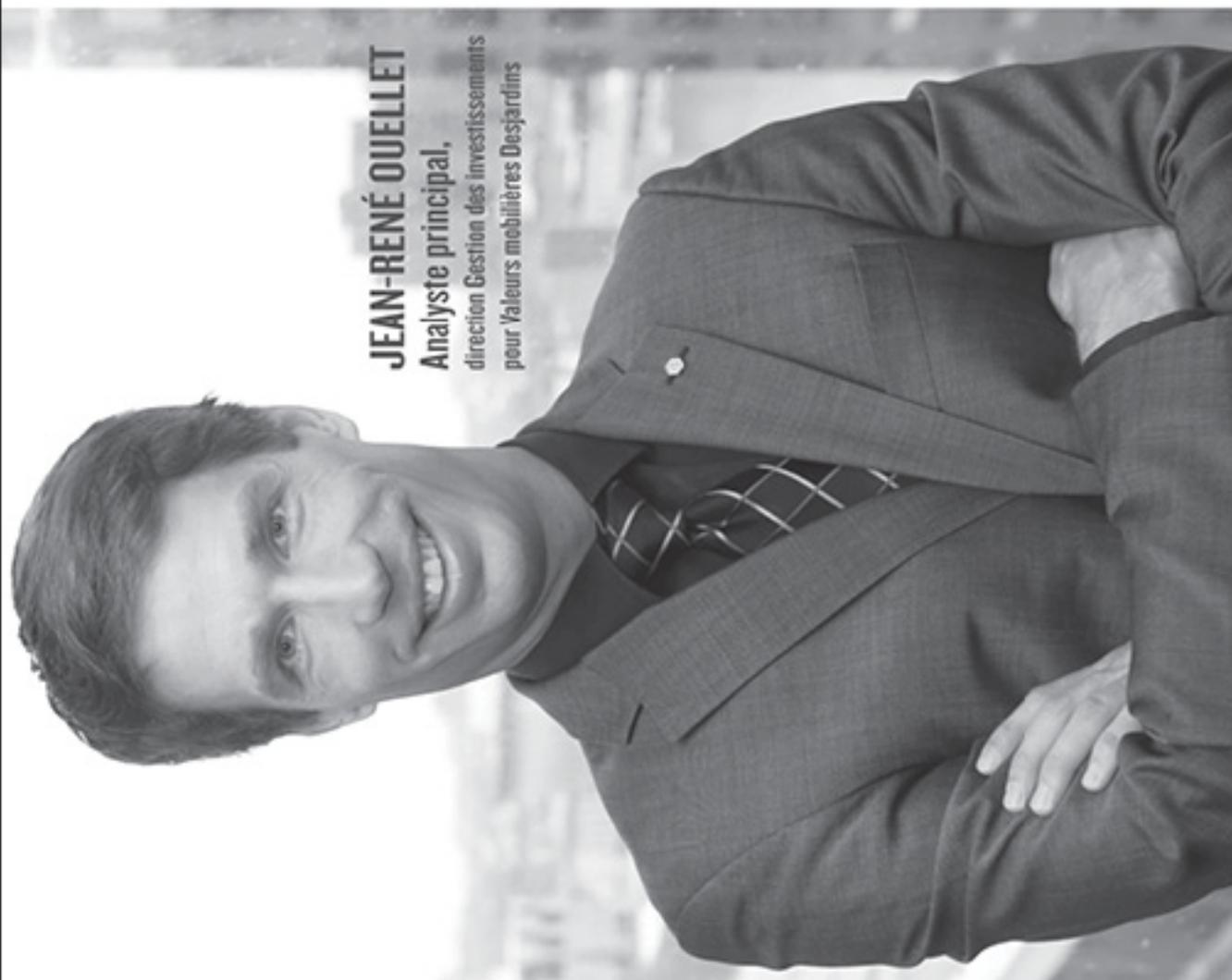
BRUNCH
D'HALLOWEEN

LE CLOWN PAKANE ET
SES SCULPTURES DE BALLONS

BILLETTS EN VENTE EN LIGNE
www.fondationmedicalejc.com

Billets aussi disponibles au Centre médical
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier, aux bureaux de la mairie,
du Service des loisirs et aux pharmacies Uniprix, Proxim et
Familiprix de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier.





JEAN-RENÉ OUELLET
 Analyste principal,
 direction Gestion des investissements
 pour Valeurs mobilières Desjardins

DÉJEUNER-CONFÉRENCE

**« Perspectives économiques
 et financières »**

DEUX DATES, DEUX ENDROITS

Saint-Raymond Sainte-Catherine

- 14 octobre à 7h30
- Hôtel Roquemont
- 15 octobre à 7h30
- Club de golf
Lac Saint-Joseph

- **GRATUIT** pour les membres
- Déjeuner fourni

En collaboration avec



Chambre de commerce
 et d'industrie
 régionale de Saint-Raymond

En collaboration avec



OBJECTIFS :

Brosser un portrait de la toile de fond économique et des divers enjeux, défis et opportunités offerts sur les marchés, et offrir aux entrepreneurs une réflexion sur les perspectives économiques et financières actuelles, adaptées au milieu dans lequel vous œuvrez.

RÉSERVATION OBLIGATOIRE :

Marjorie Alain, 418 337-2218 poste 7139152 ou
 marjorie.alain@desjardins.com



Desjardins
 Caisse populaire de
 Saint-Raymond-Sainte-Catherine



VILLE DE FOSSAMBAULT-SUR-LE-LAC

145, rue Gingras
Fossambault-sur-le-Lac (Québec)
G3N 0K2

Site Internet : www.fossambault-sur-le-lac.com
Courriel : fossam@coopcscf.com
Téléphone : 418 875-3133 | Télécopieur : 418 875-3544

MAIRIE

lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30
mercredi : 8 h 30 à 11 h et 13 h à 16 h 30
vendredi : 8 h 30 à 12 h

Heures d'ouverture

BIBLIOTHÈQUE

418 875-3133, poste 239
mercredi : 18 h 30 à 20 h
jeudi : 13 h 30 à 16 h 30
vendredi : 18 h 30 à 20 h

NOM

RESPONSABILITÉS

Jacques Arsenault	Direction générale, trésorerie et greffe 418 875-3133, poste 234— fossamdg@coopcscf.com	Stéphanie Langlois	Loisirs, culture et vie communautaire 418 875-3133, poste 240— fossamrc@coopcscf.com
Daniel Côté	Travaux publics 418 875-3133, poste 236— fossamtp@coopcscf.com	Isabelle Houde	Loisirs, culture et vie communautaire 418 875-3133, poste 247— fossamih@coopcscf.com
Rémi Côté	Urbanisme et environnement 418 875-3133, poste 245— fossamrec@coopcscf.com	Amélie Lamontagne	Trésorerie 418 875-3133, poste 238— fossamcomp@coopcscf.com
Louise Dallaire	Secrétariat, travaux publics 418 875-3133, poste 236— fossamstp@coopcscf.com	Henri Martel	Urbanisme et environnement 418 875-3133, poste 245
Linda Déchène	Réception et information, Secrétariat et urbanisme 418 875-3133, poste 232— fossam@coopcscf.com	Louis Monigrain	Urbanisme et environnement 418 875-3133, poste 245— fossaminsp@coopcscf.com
Renée Deslauriers	Évaluation, taxation et perception 418 875-3133, poste 245— fossamsec@coopcscf.com		
Céline Gilbert	Secrétariat, direction générale et greffe 418 875-3133, poste 237— fossamog@coopcscf.com		

ADMINISTRATION

Organismes communautaires

Corpo. Chapelle Saint-Joseph-du-Lac (Nicole Nolin)	418 875-0505
Corporation nautique de Fossambault - CNF (Nikolas Poulin)	418 929-4988
Club nautique du Lac St-Joseph - CNLSJ (Angela Stevens)	418 934-2012
Club de pétanque (Julie Fréchette)	418 875-2422
Club de shuffleboard • soir (Lise Bélanger)	418 875-0338
Club de curling (Jacques Labbé)	418 875-4483
Club de voile Ontaritz (Pierre-Olivier Roy)	418 580-6909
Comité bibliothèque (Monique Blouin)	418 875-2876
Comité du Whist militaire (Mirelle Papillon)	418 875-3455
Comité des loisirs du DRAP	418 875-3144

Prochaine séance ordinaire du conseil municipal
3 novembre à 19 h 30
à la salle communautaire Le Bivouac



Prochaines rencontres du
Conseil des Maires de la MRC

3^e MERCREDI DU MOIS
au 60 rue St-Patrick, Shannon

POUR JOINDRE NOS DÉPUTÉS

Éric Calre, député provincial
Tél. : 418 877-5260

Organismes hors territoire

Cercle des Fermières (Ghyslaine Lavoie)	418 875-3368
Chevaliers de Colomb (Jacques Gauvin)	418 875-1119
Club de l'Âge d'Or (Monique Lachance)	418 875-3410
Club de motoneige (Jacques Cartier)	418 875-2650
Société piste Jacques-Cartier/Portneuf	418 337-7525
Comité d'aide aux malades (P. Robitaille)	418 875-3364
Comité d'aide à la mortalité (P. Robitaille)	418 875-3364
Comité d'orientation dépannage (P. Plamondon)	418 875-1789
Popote Multi-services (Sylvie Gingras)	418 845-3081
Catshalac (Odette Paré)	418 875-0357
Club Huski (Gilles Laliberté)	418 875-2324
Maison de la Famille St-Ambroise	418 847-1990
CBJC	418 875-1120
APPELSJ	418 522-0664
Corp. artistes et artisans de la J-C	418 875-3701
Transport collectif de La Jacques-Cartier	418 844-2160

URGENCE : 911

Ambulance—Incendie—Premiers répondants—Police

Travaux publics d'urgence : 418 875-0911 ou 1 800 565-0911
Sûreté du Québec : 418 310-4141
Urgence cellulaire : *4141

Chiens, chats trouvés ou perdus (SPA) : 418 527-9104, poste 0

Merci à nos annonceurs

Frédéric Masson et son équipe
NOUS ON VEND!

RE/MAX 875-5551 | 948-1000
FREDERICKMASSON.COM

UNE AGENCE SPÉCIFIQUE

HURENS
 Louise Hurens
 www.hurens.com

9-178, rue
 Fossambault-sur-le-Lac
 Québec G3H 1G3

418 875-4330
 1 896 875-4336
 la.hurens@hurens.com

TREMBLAY BOIS MIGNAULT LEMAY
Me Pierre Laurin et Me André Lemay
 Avocats
 ASSOCIÉS

Boulevard Ux, bureau 206, 1195, av. Lavigerie,
 Québec (Québec) G1V 4N3
 Téléphone : 418-658-9966 • Télécopieur : 418-676-6766
 pierre.laurin@tremblaybois.com • andré.lemay@tremblaybois.com
 www.tremblaybois.com

Raymond Robitaille
 Excavation inc.

À votre service
 depuis 1945

Tél.: (418) 875-2234

ASSURANCES
 Automobile • Habitation • Commerciale
 Moto • VTT • Motojeune • Bateau • Vie
 Plus de 30 compagnies à votre disposition!

Boillard Assurances inc.

St-Catherine de la J-C
 418-875-4922
 4731, rue Fossambault

Val Belair
 418-842-4055
 1801, avenue Lévesque, suite 101

www.boillardassurances.com sans frais 1-800-610-4922

Les Espaces
Verts René Drolet enr.

- Aménagement paysager complet
- Spécialités: pose de pavé uni, muret de soutènement, escalier
- Excavation, émondage

N. 1000, Ste-Anne, c.p. 147, 1000, Ste-Anne-de-la-Peuplée, Québec, Qc G2A 1B8

(418) 875-2619

TECHNO ROUTE
 INFORM@TIQUE

Réseau
 Mise à jour
 Consultation

Service & domicile sur tous systèmes informatiques
 résidentiel et commercial

Marc Landry
 78, rue des Chênes
 Fossambault-sur-le-Lac
 G3H 2A8

Tel.: (418) 875-0206
 technoroute@webnet.qc.ca

ERIC B. GRARD
 581.997.9587
 ebg@amr.ca
 www.amr.ca

PAYSAGISTE AMENAGEX

- CONSTRUCTION DE MURETS
- FERRIS MURETS
- INSTALLATION DE MURETS
- FERRIS ENTERRÉS
- FOSSE DE SÉJOUR
- ET BÉNÉFICIAIRES

Unimat La Coop
 Ste-Catherine

- MATÉRIEL DE CONSTRUCTION
- BOUTIQUE DE DÉCORATION
- CENTRE JARDIN
- 4916, ROUTE FOSSAMBAULT
- STE-CATHERINE DE LA JACQUES-CARTIER, G3H 1V2
- Téléphone: 418-875-2734 Télécopieur: 418-875-4837

GILLES SIMARD
 ARPEUTEUR
 GÉOMÈTRE

5260, 3^{ème} Avenue Ouest
 Suite 120
 Québec, (Qc) G1H 6G7
 Tel.: (418) 623-9588
 Fax: (418) 623-9800
 g.simard@geometris.ca

Le Plumeau du Lac
 Service d'entretien ménager
 Fossambault-sur-le-lac et les environs

La vie est belle dans une maison propre

581-995-4348
 plumeauldulac@outlook.com

Votre notaire,
 son partenaire
 de confiance!

Mario Boillard
 Notaire économique/juridique
 mboillard@ca.lesnotaires.net

Olivier Jurena-Goffard
 Notaire et conseiller juridique
 ojgoffard@ca.lesnotaires.net

BOILLARD, BENOUD
 Notaires Inc.
 Téléphone: 418 875 1871

469, route Fossambault, app. 202
 Ste-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 www.boillardbenoud.com

CJC Construction de la
 Jacques-Cartier
 S.A.S. Inc.

CONSTRUCTION • RÉNOVATION
 RESIDENTIELLE & COMMERCIALE

Tel.: 418-875-4100 Téléc.: 418 875-0909
 5068, route Fossambault, C.P. 806
 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier
 Québec G3H 2V2
 cjc@qvc.ca

VITX PART
 vitas d'auto
 attaches-amarques

GARAGE MARCOTTE & FILS
 mécanique générale
 pneus
 alignement

George Marcotte et fils
 415, Rue De Fossambault
 Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier

875-2989
 www.georgemarcotte.com

ROCHE

- Infrastructures
- Transport
- Environnement
- Architecture de paysage et urbanisme

418 654-9600
 roche.ca

AG
ANDRÉ GARNEAU Inc.
 Entrepreneur Électrique

Résidentiel
 Commercial
 Installation
 et Réparation

Fossambault-sur-le-Lac
 et Québec métro

Tel: 418 875-3245
 tél: 418 802-7318
 andr@andregarneau.com

Via Capitale Sélect*
 Agence Immobilière

Benoit Lepage
 Courtier Immobilier

475, Avenue des Républics, bur. 103
 Québec (Québec) G2J 1B8
 Bur.: 418 627-3333 Fax: 418 627-4755
 Sans frais: 1 800 875-4337
 Cell.: 418 875-4337
 benoit@viacapitale.com
 www.viacapitale.com

Graphica
 Impression Inc.

Tel: 418 827-8822
 Fax: 418 827-8828

2005, rue Frank-Carmel
 Québec, QC G1N 2D1

www.graphica.qc.ca

IMPRESSION
 NUMÉRIQUE

POSTERES
 LITHAGE

BRAND
 FORMAT

PLANS
 & OUVRS

Denis Beaulieu
 Courtier Immobilier 1991
 418 932-5700

Lyne Lepage
 Courtier Immobilier
 418 589-1699

**À VENDRE
 PAR LE PROPRIÉTAIRE**

Propriété
 Diversifiée

Bureau: 418 915-9600

DLT
 ARPEUTEURS • GÉOMÈTRES

Martin Pageau s.r.l.
 418-684-0005

650 Graham-Bell suite 101 Qc
 Québec, G1H 4H5
 www.dlterpentier.com

Joseph-André Roy
 Avocat

M. 439 040-5496
 M. 439 024-1717
 courriel: joseph-andre.roy@bcf.ca
 web: bcf.ca

BCF AVOCATS
 D'AFFAIRES

900, boul. René-Lévesque Est, bureau 600
 Québec (Québec) G2R 2G5
 BCF S.A.S.U.L.